

PRÉSENTATION

David Heap
Université Western Ontario
Juvénal Ndayiragije
Université de Toronto

La notion de trait a toujours occupé une place centrale dans les recherches sur l'architecture de la grammaire. En dépit de leur diversité, les différents modèles théoriques qui se sont succédé depuis le Cercle linguistique de Prague, au moins, s'accordent sur le fait que les expressions linguistiques reposent sur des unités plus petites, soit des traits. De la notion de trait distinctif chez Troubetzkoy et Martinet, on passe à la conception qui est commune à toutes les différentes manifestations de la grammaire générative, celle des traits comme entités primitives abstraites combinées suivant des schèmes invariants et récursifs. La recherche linguistique actuelle doit déterminer la nature de ces unités primitives, des opérations élémentaires de leur assemblage ainsi que des principes (invariants ou variables) qui régissent ces opérations.

Sur le plan méthodologique, la complexité de l'objet d'étude requiert une division du travail entre les branches principales de ce programme de recherche que sont la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Mais en dépit de la diversité des faits qui appartiennent aux différents modules de la grammaire et aux grammaires individuelles, la notion de trait revient constamment, à la fois comme outil heuristique et comme élément d'analyse. Qu'on veuille expliquer ou tout simplement décrire les faits linguistiques, l'emploi des traits semble inévitable. La nécessité des traits étant admises, deux groupes de questions épistémologiques se posent aux chercheurs travaillant dans les différentes spécialités.

D'une part, quels sont les outils d'analyse nécessaires et essentiels pour décomposer une expression linguistique donnée (objet phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique) en traits? Quelle motivation conceptuelle peut justifier l'introduction d'une opération additionnelle dans la dérivation